



## L'Écho de Barkmere – avril 2023

Voici un résumé de la dernière réunion du conseil municipal tenue samedi le 8 avril 2023 :

### TARIFS D'AMARRAGE AUX QUAIS MUNICIPAUX - 2023

- ✓ Les tarifs d'amarrage aux quais municipaux ont été établis au même taux que l'année dernière, soit 454,00 \$ pour les espaces de quai de taille régulière, et 250,00 \$ pour les petits espaces de quai. Si vous aviez l'usage d'un quai de la Ville l'année dernière, votre emplacement se renouvelle automatiquement et vous n'avez pas besoin de réserver une place pour cette année. Si vous ne l'avez pas déjà fait et souhaitez demander un espace de quai, veuillez contacter l'administration pour réserver votre place.

### DÉPÔTS DES ÉTATS FINANCIERS

- ✓ L'auditeur externe de la ville a produit son rapport sur la situation financière de la ville au 31 décembre 2022. Ce rapport a été déposé par le secrétaire-trésorier pour faire partie des archives de la ville. Consultez l'avis public concernant ces documents qui sera transmis sous peu. Une copie est disponible sur le site web de la ville : [http://barkmere.ca/wp-content/uploads/2023/04/AP\\_-Rapport-Financier\\_2022.pdf](http://barkmere.ca/wp-content/uploads/2023/04/AP_-Rapport-Financier_2022.pdf)

### ADOPTION DES RÈGLEMENTS 277 ET 278

- ✓ Le conseil a adopté deux nouveaux règlements : le règlement 277 Relatif à l'usage des pesticides et le règlement 278 Relatif aux alarmes non fondées ayant généré un déplacement du service de sécurité incendie. Le règlement 277 vise à interdire l'utilisation ou l'application de pesticides sur le territoire de la ville de Barkmere. Le règlement 278 vise à réduire le nombre des fausses alarmes. Consultez les avis publics concernant ces règlements qui vous seront transmis sous peu. Une copie de ces avis et des règlements sont disponibles sur le site web de la ville.

### MISE À JOUR SUR L'ABRI À BATEAUX

- ✓ Comme certains d'entre vous le savent, l'abri à bateaux vert que la Ville détenait a été démoli cet hiver pour des raisons de sécurité. Un espace d'amarrage au nouveau quai

qui sera installé incessamment (si le printemps veut bien collaborer!) sera automatiquement alloué aux résidents qui occupaient un espace dans l'abri à bateaux. Veuillez communiquer avec la ville si vous avez des questions à ce sujet.

### PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

- ✓ La Ville réaffirme son engagement à protéger l'environnement naturel du territoire de Barkmere, y compris le majestueux lac des Écorces. Le conseiller Jake Chadwick assistera à un symposium organisé par le CRE Laurentides pour expliquer comment mieux protéger les lacs des Laurentides.
- ✓ La Ville a également signé une entente de collaboration avec SNAP Québec et Éco Corridors Laurentiens pour contribuer à la création d'une aire protégée désignée sur son territoire et sur le territoire de Montcalm. Nous profitons de l'occasion pour remercier les autorités de Montcalm pour leur précieuse collaboration dans cette importante démarche visant à protéger la qualité des eaux du lac des Écorces.

### EMBAUCHE D'UNE ADJOINTE À LA DIRECTION GÉNÉRALE

- ✓ Le conseil a procédé à l'embauche d'une adjointe à la direction générale en la personne de madame Shannie Larose. Madame Larose est de retour puisqu'elle a déjà travaillé pour la ville à titre de préposée au débarcadère. Sa famille est installée à Barkmere depuis plusieurs années. Elle sera en poste du lundi 24 avril prochain.

Nous lui souhaitons la plus chaleureuse des bienvenues parmi nous.

### 100<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DE BARKMERE

- ✓ Inaugurée en 1926, la Ville de Barkmere célébrera son 100e anniversaire en 2026! Nous recherchons des bénévoles pour faire partie du comité de planification du 100e anniversaire. Si vous êtes intéressé, laissez-le nous savoir par un retour de courriel à [dg@barkmere.ca](mailto:dg@barkmere.ca).

Encore une fois, pour plus de détails, consultez le procès-verbal de la réunion du Conseil qui sera affiché sur le site Web de la Ville une fois qu'il sera ratifié, généralement quelques jours suivant la prochaine réunion du Conseil.